

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Messimy, le 21 novembre 2024

Les Laboratoires Boiron réorganisent une partie de leur activité en France

Les Laboratoires Boiron ont soumis ce jour, aux représentants du personnel, un projet de réorganisation en France de leurs activités liées à « l'homéopathie à nom commun » (HNC), médicaments sous forme de tubes et doses, qui étaient jusqu'en 2020 principalement prescrits par les médecins et remboursés par l'Assurance Maladie.

Le déremboursement de l'homéopathie en France a entraîné une baisse majeure des ventes de l'HNC. Les volumes ont été divisés par 3 en 5 ans, signifiant une baisse de plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Cette décision du gouvernement avait déjà nécessité une réorganisation très importante en 2021, associée au départ de plus de 500 personnes.

Pour autant, ces dernières années, les effets du déremboursement ont continué d'engendrer des baisses supplémentaires de la prescription médicale et notamment des préparations magistrales.

Pour faire face à cette réalité, les Laboratoires Boiron doivent de nouveau s'adapter à ces évolutions profondes et durables, et ont présenté ce jour aux partenaires sociaux et au Conseil d'Administration, un nouveau projet de réorganisation.

Ce projet entrainerait en France la suppression de 145 postes dont 117 pourvus et 28 vacants, selon la répartition suivante :

- la fermeture de 4 établissements de distribution à Clermont-Ferrand, Dijon, Reims et Sophia-Antipolis, qui aurait pour conséquence la suppression de 73 postes ;
- la fermeture de 7 préparatoires au sein des établissements de distribution de Bordeaux, Marseille, Nancy, Nantes, Rennes, Toulouse, Tours, qui entrainerait la suppression de 40 postes ;
- la suppression de 32 postes dans la visite médicale ;

Il est à noter la création de 8 postes au niveau du réseau pharmaceutique des Responsables du Développement de l'Homéopathie (RDH).

Les Laboratoires Boiron proposent un ensemble de mesures d'accompagnement visant, notamment, à privilégier les départs volontaires et les mesures d'âge. Ils s'engagent à accompagner les salariés concernés en leur proposant des postes de reclassement quand cela est possible, ainsi que des mesures adaptées et personnalisées.

Contact presse : Laura Maucci-Ponzio/ laura.maucci-ponzio@boiron.fr / 07 62 65 46 28